

Produit brut / Chiffre d'affaires de l'exploitation :

Surface exploitation (décl. PAC 2017) : ha

	ELEMENTS FINANCIERS		
	Dernier exercice Période : du au	Dernier exercice N-1 Période : du au	Dernier exercice N-2 Période : du au
Produit brut / Produit d'exploitation (*)			

(*) Cette donnée doit être validée par votre comptable/centre de gestion

Revenus professionnels des 3 dernières années :

	2016 déclaré en 2017 (a)	2015 déclaré en 2016 (b)	2014 déclaré en 2015 (c)
Revenus Professionnels déclarés à la MSA			

Si clôture comptable entre le 01/01/17 et le 30/06/2017 :

	2017 (*) (d)
Revenus Professionnels (*)	

(*) Cette donnée doit être validée par votre comptable/centre de gestion

Moyenne triennale sur les 3 dernières années connues :

(selon les situations = $(a + b + c) \div 3$ ou $(a + b + d) \div 3$)

JOINDRE IMPERATIVEMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS D'IMPOSITION

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

Tél. 02 54 44 87 87

CS 72301

www.msa-berry-touraine.fr

41023 Blois Cedex

contact@berry-touraine.msa.fr

Quel est votre Centre de Gestion comptable :

.....

Adresses MAIL :

de l'exploitant :

du comptable :

Endettement :

	Dernier exercice clos
Endettement bancaire à moyen et long terme (a)	
Dettes court terme (y compris découvert bancaire et dettes fournisseurs, mais hors compte courant d'associé) (b)	
Total passif du bilan (y compris compte courant d'associé) (c)	
Taux d'endettement (d)=(a+b)/c	

2. Conditions d'exploitation

Avez-vous été concerné par le gel ?

Avril 2016

Avril 2017

Surface gelée : ha

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

Tél. 02 54 44 87 87

CS 72301

www.msa-berry-touraine.fr

41023 Blois Cedex

contact@berry-touraine.msa.fr



J'atteste sur l'honneur avoir des difficultés économiques et financières pour régler mes cotisations sociales.

Je demande à pouvoir bénéficier d'une prise en charge d'une partie de mes cotisations sociales.

Je suis informé(é) que cette prise en charge (qui ne pourra être supérieure à 5 000 €) relève du régime « *de minimis* », conformément aux règlements (UE) n° 1407 et 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne L 352 du 24 décembre 2013.

J'atteste sur l'honneur :

avoir perçu (décision d'octroi ou paiement) au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents, une des aides au titre des aides « *de minimis* » agricoles sans atteindre le plafond de 15 000 € (règlement (UE) n° 1408/2013 ou règlement (CE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007).

Exemples d'aides entrant dans ce plafond : prises en charge MSA , fonds d'allègement des charges, crédit d'impôts, aides de crises...

Une vérification sera effectuée en lien avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de s'assurer de la conformité de la déclaration et du respect du plafond.

Si la somme des montants perçus et à percevoir au titre des aides « de minimis » additionnée au montant de la prise en charge demandée dans le présent formulaire excède 15 000 €, la prise en charge ne sera pas accordée.

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

J'atteste être agriculteur à titre principal au 1^{er} janvier 2017 et avoir l'intention de poursuivre mon activité au moins jusqu'au 31 décembre 2017.

Date, cachet et signature du Centre de Gestion/comptable	Date et signature du demandeur